

## CONVENTION D'UTILISATION



Grande salle 1

(1. Cocher la ou les cases)

Salle de réunion 1

### Entre

Monsieur le Maire de la Commune de LA SELLE SUR LE BIED

**d'une part,**

### et

Monsieur, Madame ou M. ou Mme le président de l'association

domicilié(e) : .....

téléphone : .....

**d'autre part,**

### **Il a été convenu un droit précaire d'utilisation accordé aux conditions suivantes:**

- L'**organisateur** reconnaît avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de la salle et s'engage à le respecter (faire signer le règlement avec *lu et approuvé*) :
  - > à utiliser les locaux, l'équipement, le matériel, ou les ustensiles de cuisine ci-dessus désignés, à l'exception de tous autres.
  - > à savoir qu'il est strictement interdit d'utiliser des services à raclette, pierrade, services à fondue électrique ou à alcool et tout autre matériel susceptible d'engendrer des dommages quels qu'ils soient.  
L'utilisation de bougies est déconseillée.
  - > à rendre en parfait état le bien loué.
- L'**organisateur** reconnaît avoir visité les locaux et les voies d'accès qui seront effectivement utilisés.

**La période d'utilisation des locaux s'étendra du** ..... **au** .....

### **Objet précis de l'occupation – Nombre de participants**

Objet : .....

Nombre de personnes : ..... (inférieur à 250)

L'usage de la musique amplifiée est autorisé dans le respect des conditions énumérées dans le règlement de la salle des fêtes.

## Mesures de sécurité

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie et de leur emplacement ainsi que de voies d'évacuation.

### **1 - EMPLACEMENT DES EXTINCTEURS**

0 - 0 GRANDE SALLE

0 PETITE SALLE

0 ENTREE

0 COULOIR CUISINE

0 CUISINE

### **2 - EMPLACEMENT DES BOITIERS DECLENCHEMENT ALARME INCENDIE**

0 -0 - 0 GRANDE SALLE

0 ENTREE

0 COULOIR

0 PETITE SALLE

### **3 - EMPLACEMENT DES COMMANDES DE DESENFUMAGE**

0 - 0 -0 GRANDE SALLE

0 SCENE

0 PETITE SALLE

### **4- EMPLACEMENT DES POINTS DE COUPURE**

0 GAZ COUP DE POING PRES DU LOCAL POUBELLE

0 CHAUFFERIE COFFRET ROUGE PRES DE LA PORTE CHAUFFERIE

0 CUVE A FUEL A PROXIMITE DE LA CHEMINEE EXTERIEURE EN BRIQUE

0 ELECTRIQUE DISJONCTEUR PRINCIPAL OU SECONDAIRE DANS PLACARD ELECTRIQUE

**5- EMPLACEMENT DES MANIVELLES DE FERMETURE DESENFUMAGE ET ARRET ALARME INCENDIE**

0 – DANS COFFRET PLACARD ELECTRIQUE

**6- EMPLACEMENT DES POINTS DE RASSEMBLEMENT**

0 – PROXIMITE TERRAIN DE BOULE

A LA SELLE SUR LE BIED LE : .....

**L'organisateur de la manifestation**

**Pour le Maire de LA SELLE SUR LE BIED**

Nom et Signature avec mention

Mme DUPUIS Marie-Christine

« lu et pris connaissance »

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (ci-après RGPD) n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, la Commune de La Selle-sur-le-Bied, en qualité de responsable de traitement, garantit le respect de la vie privée des locataires.

Le locataire, personne physique, est informé que les informations qu'il communique par le biais du contrat de location signé entre lui-même et la Commune de La Selle-sur-le-Bied, sur la base de l'exécution du contrat ou des mesures précontractuelles, sont destinées aux services strictement habilités de la Commune de La Selle-sur-le-Bied à des fins de l'exécution dudit contrat, et dans le respect des durées légales applicables.

Le locataire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, et de portabilité des données personnelles le concernant, ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition à leur traitement. Le Locataire peut exercer ces droits en s'adressant au service DPO de la Commune de La Selle-sur-le-Bied à l'adresse [dpo@lexagone.fr](mailto:dpo@lexagone.fr). Le locataire dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.